

La Préfecture et le Château

Le bâtiment de la Préfecture fut construit en 1931. La date présumée de la construction du premier bâtiment de la Préfecture est 1590. L'immeuble était alors vraisemblablement entouré d'une muraille et flanqué de quatre tours. Après le départ des chanoines, le bâtiment fut négligé et tomba en ruine. Il était toutefois habité par le garde-forestier ainsi qu'un lieutenant de l'Evêché, et c'est au château que les chanoines descendaient lorsqu'ils avaient affaire à Moutier.

Un premier incendie faillit le détruire en 1610. En février 1737, l'immeuble fut réduit en cendres. Le Chapitre – qui habitait Delémont depuis la Réforme – le fit immédiatement reconstruire. Le bâtiment actuel, de style baroque, n'a aucun caractère original, à l'exception probablement des murs du rez-de-chaussée et des voûtes qui seraient demeurées intactes.

Terminé en 1740, le bâtiment répondait élégamment aux besoins d'une vie nouvelle, notamment en s'ouvrant vers l'extérieur par de belles et nombreuses fenêtres donnant sur un parc et un point d'eau. Il est bâti en pierre et son architecture est très linéaire au niveau de la toiture à la Mansart, faite pour recevoir un maximum d'annexes et de pièces dans un grand volume cassé en terrassons et brisis qui évitent ainsi l'impression de masse trop écrasante par rapport au bâtiment. Pendant la Révolution française, le château fut vendu comme bien national (1798).

En 1817, l'Etat de Berne, représenté par Bernard-Emmanuel de Rodt, seigneur grand bailli de Moutier, a acquis l'édifice. C'est dans cette demeure que résida, jusqu'en 1831, le grand bailli puis le préfet.

En 1932, l'Etat de Berne fit construire, sur le côté est, une nouvelle bâtisse qui abrite actuellement le tribunal. Quant à la Préfecture, elle fut rénovée (toiture et façades) en 1991 et 1992. En 1993, des travaux intérieurs furent également entrepris.

Quinze préfets se sont succédé à Moutier, et dès 2010, l'unique préfecture du Jura bernois est installée à Courtelary.